



الوكالة المغربية للتهيئة
العمرانية
Agence Urbaine d'Essaouira

**Sommaire :**

Un bilan positif. La présence de la délégation marocaine a permis d'assurer le rayonnement du Maroc sur le plan africain au travers des expertises et expériences dans le domaine de la planification urbaine, des villes nouvelles et intelligentes.

Le renouvellement de l'air à l'intérieur des bâtiments assure une meilleure qualité de vie à ses résidents.

Le groupe al Omran et l'université Mohammed VI des sciences de la santé (um6ss) ont signé, mardi à rabat, un premier protocole d'accord pour la réalisation d'un pôle universitaire, de soins et résidentiel à chrafate.

EL MANSOURI : "LE MAROC A ÉLABORÉ UNE PLANIFICATION URBAINE RENOUVELÉE ET ANTICIPATIVE"

Le Maroc a élaboré une planification urbaine renouvelée, anticipative et prospective, a affirmé, jeudi à Kisumu, la ministre de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, Fatima Ezzahra El Mansouri. Intervenant à l'ouverture d'une session sur les villes intermédiaires, organisée en partenariat avec le ministère de l'Intérieur, en présence de l'ONU-Habitat et CGLU monde/Afrique, dans le cadre de la 9ème édition du Sommet Africités (Kisumu 17-21 mai), la ministre a souligné que « pour accompagner, anticiper et tirer profit de l'urbanisation, le Royaume du Maroc a opté pour des docu-

ments d'urbanisme en tant que référentiel permettant la consolidation de la règle du droit et de l'équité territoriale, à travers une planification urbaine renouvelée, anticipative et prospective ».

Il s'agit d'une planification à échelles différenciées et basée sur des règles hiérarchiques de subordination, a relevé Mme El Mansouri dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général du Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme, Abdelatif Ennahli, faisant savoir que la première échelle est d'ordre national. Elle consiste en des orientations de la politique publique de l'aménagement du territoire qui marquent le

passage d'une logique de planification à une logique d'orientations.

L'échelle régionale, est quant à elle, portée et déclinées au niveau des schémas régionaux d'aménagement du territoire, des documents de valeur constitutionnelle transférés aux régions et qui constituent un référentiel prospectif et d'orientation stratégique régionale...

SOURCE : menara.ma

Dans ce numéro :

El Mansouri : "Le Maroc a élaboré une planification urbaine renouvelée et anticipative" 1

Patrimoine urbain en Afrique: entre défis de sauvegarde et enjeux de développement 1

Régionalisation avancée, désenclavement numérique des territoires, "Smart Cities"... 2

Ventilation des logements : Un cadre réglementaire pour la qualité de l'air dans les bâtiments résidentiels 2

Al Omrane et l'UM6SS s'allient pour la réalisation d'un pôle universitaire de soins à Chrafate 2

Bulletin Officiel 3

Agenda 3

PATRIMOINE URBAIN EN AFRIQUE: ENTRE DÉFIS DE SAUVEGARDE ET ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

La Fondation pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Rabat a organisé ce mercredi 25 mai 2022 une conférence sous le thème « Patrimoine urbain en Afrique : entre défis de sauvegarde et enjeux de développement » en partenariat avec le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, et l'UNESCO. Elle s'inscrit dans le cadre des célébrations de « Rabat, capitale africaine de la culture », « 10ans de Rabat sur la liste du patrimoine mondial » et les « 50ans de la Convention de 1972 ».

La rencontre a été inaugurée par la ministre de l'Aménagement du territoire natio-

nal, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, et l'UNESCO représenté par le directeur du Centre du patrimoine mondial, Lazare Eloundou Assomo.

Ont assisté à cette rencontre, urbanistes, architectes, universitaires, chercheurs, institutionnels et représentants des parties prenantes et acteurs concernés. La rencontre a été en outre relayée simultanément en visioconférence, montrant ainsi le grand intérêt soulevé par ce sujet déterminant pour la qualité des actes de sauvegarde du patrimoine dans toutes ses formes d'expression.

Neuf experts venant de différents horizons et disciplines ont animé la rencontre dans le but d'introduire la notion de la sauvegarde du patrimoine

urbain par sa reconnaissance en premier lieu et ensuite l'adaptation des mesures de sa protection selon ses contextes et problématiques. Les intervenants ont présenté différentes études de cas de riches ensembles patrimoniaux en Afrique (Sénégal, Tunisie, Côte d'Ivoire, Érythrée, Bénin, Mauritanie, Maroc...), qui ont prouvé que toute architecture est l'aboutissement d'une approche urbaine. La sauvegarde du patrimoine architectural se fait dans une démarche urbaine et la ville de Rabat est un des exemples les plus réussis...

SOURCE: fnh.ma



Un bilan positif. La présence de la délégation marocaine a permis d'assurer le rayonnement du Maroc sur le plan africain au travers des expertises et expériences dans le domaine de la planification urbaine, des villes nouvelles et intelligentes.

RÉGIONALISATION AVANCÉE, DÉSENCLAVEMENT NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES, "SMART CITIES"...

La 9ème édition du Sommet Africités, tenue à la ville de Kisumu, au Kenya, du 17 au 21 mai 2022, a été un bon cru pour la délégation marocaine. Celle-ci a exposé des retours d'expériences sur la décentralisation et la régionalisation avancée, l'amélioration de la gouvernance des affaires publiques locales en Afrique, le désenclavement numérique comme un levier de développement territorial et outil d'administration ou encore des «Smart Cities» et de l'innovation, avec des exemples aboutis tels que Benguerir au Maroc.

Plusieurs sessions, ateliers et rencontres ont été organisés portant sur «Les Villes intermédiaires: moteurs de développement territorial inclusif et résilient», «La Performance des Communes», «La Transformation Digitale des Collectivités Territoriales» et «Le Fonds Africain d'Appui à la Coopération Décentralisée Internationale des Collectivités Territoriales (FACDI)». La participation marocaine a été, aussi, marquée par la promotion de la ville de Rabat, récemment désignée Capitale Africaine de la Culture. Le Sommet était une occasion propice pour l'Asso-

ciation marocaine des Présidents des Conseils communaux (AMPCC) de signer un protocole d'intention, le 18 mai, avec les Communes et villes unies du Cameroun (CVUC).

Développement du continent Paraphé par le Président de l'AMPCC, Mounir Lymouri, et son homologue camerounais, Augustin Tamba, le protocole, qui s'étale sur une durée de 10 ans, a pour objectif le renforcement du niveau infranational de l'action responsable...

SOURCE: Maroc-hebdo.press.ma

VENTILATION DES LOGEMENTS : UN CADRE RÉGLEMENTAIRE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES BÂTIMENTS



Le renouvellement de l'air à l'intérieur des bâtiments assure une meilleure qualité de vie à ses résidents.

En effet, la ventilation aide à éliminer l'excès d'humidité présente dans les logements, d'évacuer les polluants présents dans les espaces de vie et permet d'apporter suffisamment d'oxygène aux appareils à combustion, ce qui leur permet de fonctionner sans risque pour la santé des habitants. Sans parler du fait que l'apport d'un air neuf permet de faciliter la respiration. Toutefois, peu de constructions sont suffisamment équipées de systèmes d'aération performants. Et pour cause: il n'existe pas de réglementation adéquate au Maroc.

C'est dans ce sens que le ministère de l'aménagement du territoire national, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, envisage de mettre en place un cadre réglementaire relatif à la ventilation et l'aération dans les bâtiments résidentiels.

État des lieux

«Plusieurs normes marocaines homologuées existent dans le secteur de la ventilation au Maroc. Néanmoins, en l'absence d'un cadre réglementaire, le sujet demeure ignoré ou non maîtrisé dans le secteur de la construction au

Maroc, pour concevoir des systèmes de ventilations ou apprécier la nécessité malgré le fort besoin d'assainir l'air ambiant des bâtiments résidentiels (collectifs, individuels et de type appartement). L'air doit pouvoir circuler librement des pièces de service dans le cas des bâtiments résidentiels», explique le ministère qui vient de lancer une étude pour la réalisation de ce projet...

SOURCE: aujourd'hui.ma



Le groupe al Omrane et l'université Mohammed VI des sciences de la santé (um6ss) ont signé, mardi à rabat, un premier protocole d'accord pour la réalisation d'un pôle universitaire, de soins et résidentiel à chrafate.

AL OMRANE ET L'UM6SS S'ALLIENT POUR LA RÉALISATION D'UN PÔLE UNIVERSITAIRE DE SOINS À CHRAFATE

Signé par le président du directoire du Groupe Al Omrane, Badr El Kanouni et le président de l'UM6SS Chakib Nejjari, ce protocole de projet, que constitue le futur CHU et qui sera réalisé sur une superficie de 10 Ha par l'UM6SS pour le compte de la Fondation Cheikh Khalifa Ibn Zayed, s'inscrit dans le cadre des mesures d'accélération du développement de la ville verte de Chrafate, portées et soutenues par le ministère de l'Aménagement du territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la ville et des autorités régionales et

locales.

Dans une allocution de circonstance, M. El Kanouni a souligné que ce projet s'inscrit dans la droite ligne de l'application des Hautes Orientations Royales et des objectifs gouvernementaux pour un développement harmonieux et intégré du territoire national, notamment à travers le programme des villes nouvelles.

Il a, à cet effet, expliqué que le protocole d'accord signé ce jour, permettra non seulement de développer l'attractivité de la Ville verte de Chrafate mais également de diversifier l'offre en matière d'équipe-

ments structurants, en renforçant le pôle du savoir, où les travaux de construction de l'Institut Pluridisciplinaire des Métiers de la Logistique et de l'Industrie se poursuivent, initiés par l'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT) et le Millenium Challenge Account Morocco...

SOURCE: lavieeco.com

BULLETIN OFFICIEL

Numéro du BO	Date de Publication
7087	02-05-2022
7088	05-05-2022
7089	09-05-2022
7090	12-05-2022
7091	16-05-2022
7092	19-05-2022
7093	23-05-2022
7094	26-05-2022
7095	30-05-2022

AGENDA

GNAOUA FESTIVAL TOUR 2022



DU 03 AU 04 Juin à
ESSAOUIRA

Paroles de Gnaoua - Enjeux et perspectives



Le 04 Juin 2022 A 17:00
Institut français
d'Essaouira

الطبعة العاشرة بعد المائة - عدد 6974 مكرر
18 شعبان 1442 (فاتح أبريل 2021)

ISSN 0851 - 1195

المملكة المغربية
الطبعة الرسمية
المنشقة العامة

بيانات النشر	تعريف الاشتراك	
	في المغرب	في الخارج
الطبعة العامة	250 درهما	400 درهم
نشرة الترجمة الرسمية	150 درهما	200 درهم
نشرة الاتفاقيات الدولية	150 درهما	200 درهم
نشرة الإعلانات الثقافية والتضامنية والإخبارية	250 درهما	300 درهم
نشرة الإعلانات المتعلقة بالتحديث الثقافي	250 درهما	300 درهم

تدرج في هذه النشرة القوائم والنصوص التنظيمية وكذلك المقررات والوثائق التي تفرض القوائم أو النصوص التنظيمية الجاري بها العمل لشهرها بالجزيرة الرسمية

Toute l'actualité à portée de main grâce aux QR Codes

Etat d'avancement
des documents
d'urbanisme

PREINSTRUCTION



RECLAMATIONS



CONDIDATURES



APPELS D'OFFRES



PUBLICATIONS

RESULTATS DES
COMMISSINS

GEOPORTAIL

NOTES DE
RENSEIGNEMENT

ACTUALITES



CONTACT

PRISE DE
RENDEZ-VOUS

Réseaux sociaux



Facebook



YouTube



Instagram



Twitter

Accès directe aux services via le site
web de l'AUESS

ARABE



FRANÇAIS



AMAZIGH



L'Agence Urbaine d'Essaouira fut créée en date du 19 Octobre 2006, en vertu du Décret n° 2.06.166.

L'Agence Urbaine d'Essaouira est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et relève de la tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

Missions:

L'arrêté n°2-3572 du 08 juillet 2005 portant organisation financière et comptable des Agences Urbaines...[Plus](#)



123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira, 44000 Maroc.



Standard: 05 24 47 40 37



Direction: 05 24 47 58 85



DAF: 05 24 78 57 37



Fax: 05 24 47 40 38



contact@auessaouira.ma

